



## DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

### Sélection de deux (2) consultants individuels pour développer un système d'information sur le suivi et l'évaluation

#### Référence n° 4-ECW/DHSA/DAGS/07-05/ne

1. La Commission de la CEDEAO a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds de contrepartie budgétisés pour la sélection de deux (2) consultants individuels pour développer un système d'information de suivi et d'évaluation.
2. L'objectif principal de ce cabinet de conseil est de développer un système d'information de suivi et d'évaluation (S&E) en tant qu'outil informatique utilisé pour évaluer la performance des actions humanitaires et de gestion des risques de catastrophe de la CEDEAO aux niveaux régional et des États membres.
3. **Il y a deux livrables attendus des consultants individuels, à savoir :**
  - A. PHASE À COURT TERME – Consultant 1**
    - i. Élaborer et soutenir le plan de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de l'assistance aux États membres de la CEDEAO en matière d'inondations et de nutrition en 2023.
    - ii. Suivre les indicateurs de performance clés au niveau institutionnel ainsi qu'au niveau des projets pour gérer la mise en œuvre des projets.
    - iii. Prenez le contrôle des rapports en harmonisant et en normalisant les rapports.
    - iv. Améliorer la gestion des données au sein de l'organisation.
    - v. Un module de projet qui permet de rechercher et de filtrer les projets et de visualiser le tableau de bord de chaque projet pour obtenir en temps réel des données précieuses et des fichiers connexes sur le projet.
  - B. PHASE À LONG TERME – Consultant 2**
    - i. Élaborer une proposition et un budget pour le développement d'un système de suivi et d'évaluation basé sur le Web;
    - ii. Manuels de référence;
    - iii. Rapports de formation;
    - iv. Rapports d'installation.
4. La mission devrait être effectuée par une équipe de deux (2) consultants individuels travaillant pour une période d'un (1) mois chacun.
5. Les services à fournir par les Consultants (« les Services ») doivent prendre en considération les devoirs et responsabilités suivants :
  - a) Appui à la saisie des données en cas de besoin, à la demande de la Direction des affaires humanitaires et sociales.
  - b) Fournir un appui technique lors de la conception des outils de suivi et de la collecte et de l'analyse des données, en collaboration avec l'équipe du programme des affaires humanitaires et de la gestion des risques de catastrophe.
  - c) Représenter et organiser des activités de contrôle de routine et des projets spéciaux de surveillance.
  - d) Veiller à ce que les outils de suivi soient utilisés correctement pendant la phase de mise en œuvre du programme humanitaire et de secours et fournir un soutien lors des activités de collecte de données.
  - e) Soutenir les processus d'analyse des données et aider à la rédaction de rapports qualitatifs pour une gestion efficace des programmes.
  - f) Fournir un soutien technique pour s'assurer que les informations de S&E sont utilisées avec succès et adaptées aux publics cibles lors de la prise de décision opérationnelle et stratégique.

6. La Commission de la CEDEAO invite les consultants éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services. **Les consultants intéressés doivent fournir des informations montrant qu'ils ont les qualifications et l'expérience nécessaires pour fournir les services demandés.** Les demandeurs doivent satisfaire aux critères énoncés ci-dessous :

**Qualifications:**

- Posséder au moins un baccalauréat en technologie de l'information ou dans un domaine connexe avec un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente dans les applications TIC ou dans un domaine connexe.

**Expérience:**

- i. Doit démontrer un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'approvisionnement et l'installation de matériel et de logiciels TIC, ainsi que de technologies nouvelles et émergentes.
- ii. Doit démontrer un minimum de cinq (5) ans d'expérience avérée dans la fourniture d'au moins deux (2) services similaires avec des institutions réputées (y compris des ONG nationales et internationales), y compris l'identification, la conception et la mise en œuvre de solutions de suivi et d'évaluation des TIC.
- iii. Doit démontrer avoir exécuté au moins une (1) mission similaire avec la Commission de la CEDEAO.
- iv. Compréhension démontrable et au moins deux (2) ans d'expérience dans le suivi et l'évaluation du plaidoyer.

**Langue:**

- La maîtrise de l'anglais est requise pour le travail, et la connaissance du français ou du portugais sera un atout.

**(NB : La Commission de la CEDEAO souhaite attirer l'attention des consultants intéressés sur l'article 117 du Code des marchés de la CEDEAO révisé sur « la fraude et la corruption », qui fournit des informations sur les pratiques frauduleuses ou de corruption dans la concurrence ou l'exécution des contrats. En outre, les candidats sont invités à prendre connaissance des informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à ce service de conseil, en vertu de l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO).**

7. La sélection des consultants sera effectuée conformément aux critères de *sélection des consultants individuels* énoncés dans les lignes directrices à l'intention des consultants. Les participants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la Division des achats à l'adresse électronique ci-dessous pendant les heures de travail, c'est-à-dire du **lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (GMT +1)**.  
**Courriel** : [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int), avec copie à : [sugbe@ecowas.int](mailto:sugbe@ecowas.int); [ikkamara@ecowas.int](mailto:ikkamara@ecowas.int); [neremie@ecowas.int](mailto:neremie@ecowas.int)
8. Les manifestations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) doivent être soumises dans des enveloppes scellées portant la mention « **Sélection de deux (2) consultants individuels pour développer un système d'information sur le suivi et l'évaluation** », au plus tard le **mardi 30 mai 2023 à 11h00 (GMT+1, heure nigériane)** à l'adresse suivante :

**Département des services internes,  
Division des achats,  
1er étage, siège de la Commission de la CEDEAO,  
Parcelle 101, croissant Yakubu Gowon,  
Asokoro District, Abuja, NIGÉRIA**

**Veillez noter que les soumissions électroniques sont également ACCEPTÉES et doivent être envoyées aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus au paragraphe 6.**

**Commissaire aux services internes**